



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées
et des enquêtes publiques

Nîmes, le - 6 MAI 2019

COMMUNE ARAMON

**RÉSERVE FONCIÈRE
PRÉALABLE A LA RESTAURATION
DE LA ZONE HUMIDE DES PALUNS**

ARRÊTÉ N° 30-2019- 05-06-004

portant ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de réserve foncière en vue de la restauration de la zone humide des Paluns sur la commune d'Aramon

**Le préfet du Gard,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses art. L 1, L. 110-1, R. 111-1, R. 112-5 et suivants relatifs à l'enquête publique ;

VU le code de l'urbanisme, et notamment ses art. L. 221-1 à L.221-13 et L. 300-1 ;

VU le schéma de cohérence territoriale (SCoT) sud Gard approuvé le 7 juin 2017 ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 ;

VU le contrat de rivière 2017-2022 ;

VU le règlement national d'urbanisme (RNU) de la commune d'Aramon ;

VU la délibération du comité syndical n° 2017/49 du 26 octobre 2017, dans laquelle l'EPTB Gardons se porte maître d'ouvrage de l'opération de restauration fonctionnelle et reconquête de

zones humides sur la Jacotte dans le cadre du plan de gestion de Paluns, commune d'Aramon et approuve le plan prévisionnel de financement ;

VU la délibération du comité syndical n° 2017/71 du 21 décembre 2017 autorisant l'EPTB Gardons à solliciter le préfet afin d'obtenir la déclaration d'utilité publique (DUP) et les domaines pour évaluer les acquisitions foncières et des mesures compensatoires ;

VU la délibération du comité syndical n° 2018/69 du 10 octobre 2018 approuvant le dossier et le lancement de la procédure de DUP relative à la restauration de la zone humide des Paluns sur la commune d'Aramon ;

VU la délibération du comité syndical n° 2019/07b du 25 février 2019 approuvant la mise en place d'une enquête d'utilité publique et parcellaire en vue de la restauration de la zone humide asséchée des Paluns à Aramon ;

VU la lettre du 27 novembre 2018 par lequel l'EPTB Gardons sollicite du préfet du Gard l'ouverture d'une enquête publique déclarant d'utilité publique la réserve foncière en vue de la restauration de la zone humide des Paluns à Aramon ;

VU le dossier de déclaration d'utilité publique constitué conformément à l'article R. 112-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment :

- une notice explicative,
- le plan de situation,
- le périmètre délimitant les immeubles à exproprier
- l'estimation sommaire du coût des acquisitions à réaliser,

VU l'avis du directeur départemental des territoires et de la mer, service économie agricole, du 9 janvier 2019 ;

VU l'avis de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Gard, du 10 janvier 2019 ;

VU l'avis de la chambre d'agriculture du Gard, du 8 janvier 2019 ;

VU l'avis de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, service eau hydroélectricité et nature, du 7 février 2019 ;

VU le courrier de l'EPTB Gardons en date du 22 février 2019 apportant des réponses aux remarques soulevées par la chambre d'agriculture ;

VU l'estimation du pôle d'évaluation domaniale du 5 juillet 2018 ;

VU la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département du Gard pour l'année 2019 ;

VU la décision n° E190000038/30 du 10 avril 2019 du vice-président du tribunal administratif de Nîmes portant désignation du commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique ;

CONSIDÉRANT que le commissaire enquêteur a été consulté le 26 avril 2019 sur les modalités de déroulement de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique ;

CONSIDÉRANT que le projet de restauration de la zone humide des Paluns est en cohérence avec le SDAGE 2016-2021, lequel s'articule autour de 8 orientations fondamentales, dont la préservation, la restauration et la gestion des zones humides afin d'enrayer la dégradation de ces zones et d'améliorer leur état ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard,

A R R E T E

ARTICLE 1er : Date de l'enquête publique

En vue de constituer une réserve foncière pour réaliser le projet de restauration de la zone humide sur le site des Paluns sur la commune d'Aramon, il sera procédé à une enquête publique préalable à une déclaration d'utilité publique, d'une durée de 24 jours consécutifs sur le territoire de la commune d'Aramon :

du lundi 27 mai 2019 à 8 heures 30 au mercredi 19 juin 2019 à 11 heures 30

ARTICLE 2 : Objet de l'enquête publique

La réserve foncière constitue une action préalable à la restauration des zones humides sur le site des Paluns à Aramon.

Le code de l'environnement instaure et définit l'objectif d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. A cette fin, il vise en particulier la préservation des zones humides. Il affirme le principe selon lequel la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général. Il souligne que les politiques nationales, régionales et locales d'aménagement des territoires ruraux doivent prendre en compte l'importance de la conservation, l'exploitation et la gestion durable des zones humides qui sont au cœur des politiques de préservation de la diversité biologique, du paysage, de gestion des ressources en eau et de prévention des inondations.

Consciente de cet enjeu environnemental, l'EPTB Gardons, en partenariat avec la commune d'Aramon, porte le projet de restauration de la zone humide sur le site des Paluns, de façon à permettre une gestion appropriée et durable de ce secteur.

Il n'existe pas, à ce jour, de définition précise du projet de restauration de la zone humide des Paluns, en raison de l'impossibilité de dégager un projet technique suffisamment détaillé sans connaissance précise des surfaces réellement acquises. Seules 3 parcelles privées (quartier de la Jacotte), représentant 1 hectare, font l'objet d'un projet précis, pour lequel les travaux sont prévus pour la fin d'année 2019. Cette action est intégrée au plan de gestion global des Paluns en tant qu'élément participant à l'objectif global de reconquête écologique et de réduction du risque inondation.

Le périmètre de la déclaration d'utilité publique figure dans les documents inclus dans le dossier d'enquête sur l'utilité publique du projet.

L'autorité chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats est le préfet du Gard.

Sous réserve des résultats de l'enquête publique, la déclaration d'utilité publique de l'opération de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns à Aramon, sera prononcée par arrêté préfectoral.

ARTICLE 3 : Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Robert HIEBLER, agent SNCF, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

ARTICLE 4 : Siège de l'enquête – Consultation

La mairie d'Aramon est désignée comme siège de l'enquête publique.

L'ensemble des documents relatifs à l'enquête publique préalable à la déclaration de l'utilité publique du projet de réserve foncière sur le territoire de la commune d'Aramon, constitue le dossier mis à l'enquête. Il sera tenu, avec le registre d'enquête correspondant, à la disposition du public :

- en mairie d'Aramon – Place Pierre Ramel – BP 54 – 30390 ARAMON

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consulter également le dossier d'enquête :

- 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de l'EPTB Gardons, à l'adresse suivante :

http://www.les-gardons.com/serveur_doc/upload/Dossier EP DUP PALUNS ARAMON.zip

- à la préfecture du Gard, au bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères à Nîmes.

ARTICLE 5 : Avis d'enquête et publicité

L'avis d'ouverture d'enquête publique portant les indications reproduites dans le présent arrêté sera rendu public par voie d'affiches et, éventuellement par tout autre procédé, dans la commune d'Aramon, huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique pendant toute la durée de celle-ci.

L'accomplissement de cette mesure de publicité sera certifié par le maire à l'issue de l'enquête publique ; le certificat sera ensuite transmis sans délai au préfet du Gard, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères 30045 Nîmes cedex 9.

L'avis d'ouverture d'enquête publique sera publié, à la demande des services préfectoraux, dans deux journaux locaux ou régionaux du département du Gard, huit jours au moins avant le début de

l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci. Un exemplaire de chacune des parutions sera annexé au dossier d'enquête.

L'avis d'enquête sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans le Gard (www.gard.gouv.fr).

ARTICLE 6 : Consignation des observations

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations portant sur l'utilité publique du projet, pourront être consignées par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet en mairie d'Aramon, constitué de feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur domicilié en mairie d'Aramon, Place Pierre Ramel - BP 54 – 30390 ARAMON.

Celles-ci seront annexées sans délai au registre d'enquête.

Les observations liées à l'utilité publique du projet de réserve foncière, qu'elles soient écrites ou orales, pourront être également communiquées au commissaire enquêteur, qui sera en mesure de recevoir personnellement le public lors des permanences établies durant l'enquête en mairie d'Aramon, Place Pierre Ramel à ARAMON, aux jours et heures suivants :

- le lundi 27 mai 2019, de 8 heures 30 à 11 heures 30 (jour de l'ouverture de l'enquête)
- le vendredi 7 juin 2019, de 13 heures 30 à 17 heures
- le mercredi 19 juin 2019, de 8 heures 30 à 11 heures 30 (jour de la clôture de l'enquête).

Les observations portant sur l'utilité publique du projet seront imprimées et jointes au registre d'enquête.

ARTICLE 7 : Responsable du projet

Toute personne peut également s'adresser à l'EPTB Gardons – 6 av Général Leclerc – 30000 NIMES, tel : 04.66.21.73.77. aux fins d'obtenir toutes informations ou précisions utiles sur le projet.

ARTICLE 8 : Clôture de l'enquête

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

ARTICLE 9 : Rapport du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur examine les observations recueillies pendant toute la durée de l'enquête. Il pourra entendre toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter. Il recevra aussi le maître d'œuvre du projet si celui-ci en fait la demande.

Au terme du délai de trente jours suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur établira un rapport de synthèse qu'il transmettra au préfet du Gard, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères, 30045 Nîmes cedex 9. Ce rapport d'analyse sera assorti du registre d'enquête relatif à l'utilité publique du projet et des dossiers complets qui y auront été soumis.

Le commissaire enquêteur rédigera ses conclusions motivées sur le projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns sur le territoire de la commune d'Aramon, en précisant si elles sont favorables au projet ou défavorables.

Dans l'hypothèse où les conclusions du commissaire enquêteur seraient défavorables, le conseil municipal de la commune d'Aramon et le comité syndical de l'EPTB Gardons seront appelés à émettre un avis par une délibération motivée dont le procès-verbal sera joint au rapport d'enquête.

Il adressera simultanément un exemplaire de ce rapport accompagné de ses conclusions motivées à la présidente du tribunal administratif.

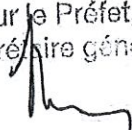
ARTICLE 10 : Consultation du rapport du commissaire enquêteur

Dès leur réception en préfecture, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis au maire d'Aramon et à l'EPTB Gardons. Une copie de ces documents sera tenue à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, dans les locaux de la mairie d'Aramon.

Un exemplaire du rapport, accompagné de l'avis et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera également laissé à la disposition du public, en préfecture du Gard, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères 30045 Nîmes cedex 9 et sur le site internet des services de l'État dans le Gard (www.gard.gouv.fr).

ARTICLE 11: Exécution - Publication

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le président de l'EPTB Gardons, le maire de la commune d'Aramon et le commissaire enquêteur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

jeudi 16 mai 2019

POUR FAIRE PARAÎTRE VOTRE ANNONCE

Votre annonce avec ou sans photo Rendez-vous sur www.lr-annonces.com

ou Téléphonnez avant 12 h

Payez par Carte Bancaire. Votre annonce dans le journal sous 48 h (selon le jour de parution le plus proche)

LA SFHE MET EN VENTE UN CERTAIN NOMBRE DE LOGEMENTS HLM

IMMOBILIER VENTES Appartements

IMMOBILIER VENTES Maisons

IMMOBILIER VENTES Maisons - Villas

Voyance M. SYLLA - Voyant et médium ré-solveur...

Détente Kely, reçoit moments éphémères...

Bricolage, jardinage GRIFFON-Sant. Vend tout de terre...

Loisirs Instrument de musique

Services Travaux Maison extérieure

Troisième Âge

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE

AVIS OFFICIELLES ET LEGALES

AVIS PUBLICS Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE

IMMOBILIER VENTES Maisons de village

IMMOBILIER VENTES Maisons - Villas

IMMOBILIER VENTES Maisons de village

IMMOBILIER VENTES Maisons - Villas

IMMOBILIER VENTES Maisons de village

IMMOBILIER VENTES Maisons - Villas

IMMOBILIER VENTES Maisons de village

IMMOBILIER ACHAT/DEMANDE

IMMOBILIER ACHAT/DEMANDE

IMMOBILIER ACHAT/DEMANDE

IMMOBILIER ACHAT/DEMANDE

IMMOBILIER ACHAT/DEMANDE

IMMOBILIER ACHAT/DEMANDE

IMMOBILIER ACHAT/DEMANDE

BONNES AFFAIRES Animaux

BONNES AFFAIRES Animaux

BONNES AFFAIRES Animaux

BONNES AFFAIRES Animaux

BONNES AFFAIRES Animaux

BONNES AFFAIRES Animaux

BONNES AFFAIRES Animaux

Antiquaire achète

LA RAPIDITÉ, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

SAMEDI-DIMANCHE

PAS TRÈS LOIN
HANDISPORT
À LUNEL

Journée sport adapté organisée par le MCSA. Journée de découverte des activités sportives adaptés : basket-ball, escalade, athlétisme, sarbacane, badminton, escrime, handball... De 10h à 16h au complexe sportif Colette-Besson, 201 chemin des cabanettes à Lunel. Inscription : 04 67 79 23 40. Tarif: 5 €. Gratuit pour les licenciés.

CONTES

PAS TRÈS LOIN
CONTES REVISITÉS
À MONTAGNAC

«Les contes du miroir» sur des textes de Yak Rivais, interprétés par deux comédiens. À 21h au Foyer de Montagnac. Tél. 04 66 63 00 80. Tarifs: 7 € (5 €), gratuit étudiant.

FESTIVAL DU CONTE
À SAINT GILLES

À programme :
• «Le rire de la pastèque»: florilège de contes par Françoise Lafaye. À 15h à la médiathèque, durée: 1h. Tout public dès 10 ans.
• «Fiasco pour les canailles»: balade contée par Hélène Palardy accompagnée de sa guitare. À 18h30 au château d'Espeyran. Durée: 50 min. Tout public.
• La fanfare «Sopaloca» se produira au château d'Espeyran à 20h30. Durée: 1h30.
• «Histoire d'eau»: spectacle humoristique conté par Barbara Probst. À 20h30 au château d'Espeyran, durée: 15 min. Tout public. Renseignements (médiathèque): 04 66 87 79 00.

EXPO

NÎMES
CROQUIS
SALLE CAMBOULIVE

50 artistes de l'association artistique cheminote nîmoise exposent leurs croquis sortis de leurs ateliers «modèle vivant». Samedi et dimanche de 10h à 18h, salle Camboulive, dépôt SNCF, 97 rue Pierre-Semard. Entrée et parking gratuits. Vernissage: samedi 12h. Animation: Croquis avec modèle vivant le samedi de 16h à 18h.

LES MARCHÉS ET LES PUCES SONT EN PAGE 32



ÉVÈNEMENT

PAS TRÈS LOIN

34^e COMÉDIE DU LIVRE À MONTPELLIER
Littératures suisses à l'honneur. Une comédie du livre en 4 langues. Pendant trois jours, montpellier accueille trente écrivains suisses, venus témoigner de la richesse de ce territoire littéraire. De 11h à 20h, dans divers lieux. Infos et programme complet sur: comediedulivre.fr. Tél. 04 67 34 70 00. Gratuit.

MUSIQUES

NÎMES
RÉCITAL DE GUITARE
PETIT THÉÂTRE DE LA PLACETTE
Umberto Realino donne un récital de guitare classique (Dowland, Bach, Paganini, Scarlatti...). À 18h au petit théâtre de la Placette, 1 place de la Placette. Réservations au 06 49 93 29 77. Libre participation aux frais.

FANFARE COMPTOIR DES HALLES
HIJOS DE TUBA À l'occasion de leurs 10 ans, 5 fanfares feront l'animation: Mundaza de Salon, Cannebiere, pression de Marseille, Les Lady Jaja de Nîmes, La mini fanfare de Nîmes et Hijos de Tuba. De 11h30 à 15h, au comptoir des halles, 5 Rue Guizot. Entrée libre.

PAS TRÈS LOIN
MUSIQUE IRLANDAISE À SUMÈNE
Le groupe Waterline est invité par l'association Asphodèle. À 16h au pneuré Saint-Michel-de-Cézas à Sumène. Entrée: 10 €.

CHŒUR À ALÈS
Le Madrigal de Nîmes met à l'honneur Stabat Mater, une œuvre de Dvorak. À 18h au Temple, place du Temple à Alès. Informations: https://www.lemadrigal-nimes.com/. Entrée: 20 € (15 €, 10 €).

CLASSIQUE

PAS TRÈS LOIN
OPÉRA À AVIGNON

L'ELISIR D'AMORE de Gaetano Donizetti est un opéra en deux actes. Il fut écrit en un temps record et il est l'un des plus célèbres du 19^e siècle. La légende veut que Donizetti l'ait composé en tout juste deux semaines. Depuis sa création en 1832, cet ouvrage connaît une perpétuelle «bonne aventure» sur les scènes du monde entier grâce à une intrigue de caractère. Mise en scène par Fanny Gioria. Chanté en italien, surtitré en français. À 14h30 à l'Opéra Confluence, Place de l'Europe à Avignon. Réservation et renseignements au: 04 90 14 26 40 et operagrandavignon.fr. Durée 2h10. Tarif à partir de 15€.

SCHUBERT À TARASCON

La messe n°6 en mi bémol majeur interprétée par l'ensemble vocal d'Arles et son orchestre. À 16h à l'abbaye de Frigolet. Tarif: 15€. Réduit: 12€. Réservation au: 06 59 69 03 78 et FNAC.

LIVRES

NÎMES

LETTRES PERSANES
À LA MAISON DU THÉÂTRE ET DE LA POÉSIE
Michel Boy met en voix les «Lettres persanes» de Montesquieu. À 17h à la maison du Théâtre et de la Poésie, 30 bd Sergent-Triaire. Réservation: 06 18 84 66 75. www.theatre7.com. Entrée: 15 €. (Étudiant: 5€. Campus culture étudiants: 3,50€.)

PAS TRÈS LOIN
FESTIVAL DES BUISSONNIÈRES
À BÉDARIEUX

Venez lire ou faire lire vos textes en public. Au programme: visite guidée de l'exposition de photographies de Véronique Baudoux, lecture musicale, lectures musicales des textes par leurs auteurs, invitation à lire... À partir de 10h30 à la salle Léo Ferré à Bédarieux. Inscription préalable pour les lectures par leurs auteurs sur le site www.maisondelecture.net. Entrée gratuite.

VISITES

NÎMES
VISITE GUIDÉE
MUSÉE DE LA ROMANITÉ

Pompéi, un récit oublié Une visite guidée de l'exposition temporaire du Musée de la Romanité: «Pompéi, un récit oublié». Remonter le temps jusqu'en 79 après J.-C. Le mont Vésuve entre en éruption et dans quelques heures, il ensevelit les villes de Pompéi et Herculaneum. Depuis la base navale de Misène, Pline l'Ancien, homme de lettres et amiral de la flotte romaine, observe le phénomène et décide d'appareiller 12 navires pour permettre aux habitants de Pompéi de fuir par la mer... Durée 1h. À 11h au musée de la Romanité, 16 bd des Arènes. Tél. 04 48 21 02 10. Billetterie en ligne: https://museedelaromanite.fr/services#billets. Tarifs: gratuit, à 12€.

VISITE GUIDÉE
À CARRÉ D'ART-ART CONTEMPORAIN
Rayyane Tabet «Fragments», titre de l'exposition-installation temporaire de Rayyane Tabet. À 16h30 au musée d'art contemporain, Carré d'Art-Jean Bousquet, place de la Maison-carrière. Tél. 04 66 76 35 70. Tarifs: 3 € en plus du prix d'entrée: 8€ et 6€.

ANNONCES LEGALES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU GARD

COMMUNE D'ARAMON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE RÉSERVE FONCIÈRE PRÉALABLE À LA RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DES PALUNS SUR LA COMMUNE D'ARAMON

Par arrêté préfectoral n° 30-2019-05-06-004 du 6 mai 2019, une enquête publique relative au projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns sur la commune d'Aramon, est ouverte en mairie d'Aramon durant 24 jours consécutifs, du lundi 27 mai 2019, à 8h30, au mercredi 19 juin 2019 inclus, à 11h30.

Cette enquête publique est réalisée préalablement à la déclaration d'utilité publique du projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique du projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns, ou un arrêté de refus.

Monsieur Robert HIEBLER, agent SNCF, en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le vice-président du tribunal administratif de Nîmes le 10 avril 2019.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairie d'Aramon, Place Pierre Ramel - BP 54 - 30390 ARAMON, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra également consulter le dossier d'enquête 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de l'EPTB Gardons, à l'adresse suivante: http://www.les-gardons.com/serveur_dod_upload/Dossier_EP_DUP_PALUNS_ARAMON.zip

Durant celle-ci, les observations portant sur l'utilité publique du projet pourront être consignées par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur domicilié en mairie d'Aramon, place Pierre Ramel - BP 54 - 30390 ARAMON.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues en mairie d'Aramon aux jours et heures suivants:

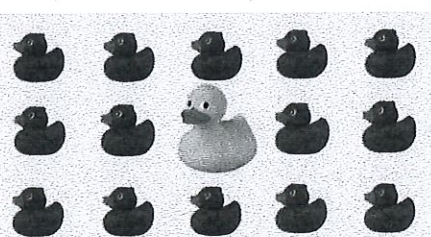
- le lundi 27 mai 2019, de 8h30 à 11h30 (jour de l'ouverture de l'enquête),
- le vendredi 7 juin 2019, de 13h30 à 17h,
- le mercredi 19 juin 2019, de 8h30 à 11h30 (jour de la clôture de l'enquête).

Toute personne peut également s'adresser à l'EPTB Gardons - 6 av. Général Leclerc - 30000 NÎMES, tél.: 04 66 21 73 77 aux fins d'obtenir toutes informations ou précisions utiles sur le projet.

Le présent avis sera affiché en mairie d'Aramon. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante: www.gard.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie d'Aramon ainsi qu'en préfecture du Gard, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères, 30045 Nîmes cedex 9.

SUITE DES ANNONCES LEGALES PAGE 43 ET PAGE 45



Soutenez la presse libre et indépendante

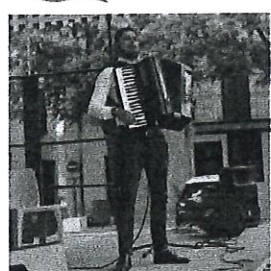
ABONNEZ-VOUS

laGazette

DE MONTPELLIER ET NÎMES COCOTTE

Propriété des journalistes qui l'ont créée

SÉLECTION DU DIMANCHE



• FÊTE DE L'EUROPE
Fête à partir de 10h30 à Aramon



• FÊTE DU POIS CHICHE
Fête à 10h à Montaren

POUR FAIRE PARAÎTRE VOTRE ANNONCE

Votre annonce avec ou sans photo Téléphonez avant 12 h

Payez par Carte Bancaire. Votre annonce dans le journal sous 48 h

IMMOBILIER VENTES Maisons Maisons - Villas LANGUEDOC-ROUSSILLON AVEYRON

Antiquaire achète Mantoux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES Midi Libre et Midi Libre Dimanche, journal habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral.

AVIS PUBLICS Enquêtes publiques République Française Préfet du Gard AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

BONNES AFFAIRES Animaux Chats Chats et chats Jouets, colliers, caresses. Livrés sur Occasion. Vêtements sur mesure.

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

EVA JF ton, jule de vivre et sex sont mes moteurs. Je ch un mec dans le même état d'esprit.

AIRBES - Belle ferme pour un moment de détente renouvelée et coquille. Appel privé et discret.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

ni club ni agence! POINT RENCONTRES MAGAZINE

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

Par arrêté préfectoral n° 20-2019-05-06-004 du 6 mai 2019, une enquête publique relative au projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns sur la commune d'Aramon.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

LANGOINNE 150000€ Langogne Pall, vend villa-100m²

CONTACTS-RENCONTRES Rencontres ni club ni agence!

Matrimonial Rencontre 04 66 29 02 66

ALÉS - Belle propriété avec un corps de ferme, ravissante propriété naturelle.

MARCHES PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Commune de Manduel MAIRIE DE MANDEU... Jean Jacques GRANAT, Maire

ment minimum de deux ans. Les bénévoles recevront une formation juridique de la Cimade et seront habilités par l'administration pénitentiaire. La Cimade intervient en prison en concertation avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation. Tél. 04 66 27 61 92 ou 06 61 13 71 49.

CONTACT

Rencontre. Monsieur, 76 ans, grand mince, divorcé, sympa, cherche femme mince non fumeuse pour danses, sorties, vacances et plus si affinités. Ecrire à la Gazette sous la référence 1043.1

Où êtes-vous ? Dame 68 ans, désire relation durable avec homme 65 et 70 ans. Humour, douceur, nature, voyage, resto, danse. Tél. 06 87 42 45 38.

EMPLOI JEUNES

Aide arboricole. Au sein d'une exploitation vous effectuerez la cueillette des abricots immédiatement jusqu'à fin juillet. 30 postes à pourvoir. Déplacement entre les terres à prévoir. Pas de logement. Contrat travail saisonnier de 2 mois à St-Gilles. Durée du travail 35h (8h/12h - 13h30/16h30 sauf contraintes météo). Salaire horaire de 10,03 euros. Expérience débutant acceptée. Savoirs et savoir-faire : identifier le type d'intervention, identifier un lieu d'intervention, récolter un produit agricole, techniques d'éclaircissage. Pour répondre à cette offre, veuillez téléphoner à : Leporini - Mme Leporini Tél. 06 09 49 04 69.

Pâtisseries: Au sein d'une équipe de 2 pâtisseries et 2 apprentis pâtisseries, vous assurerez la production de l'ensemble de la pâtisserie et du snacking. Contrat à durée déterminée de 3 mois sur Rochefort-du-Gard. Durée du travail : 39 h. Salaire mensuel de 1 800 euros à 2 200 euros sur 12 mois. Expérience indispensable : 3 ans. Savoirs et savoir-faire : cuire des produits de pâtisserie, confiseries ou pièces de chocolat, effectuer le montage et la décoration des produits pâtisseries, entretenir un poste de travail, mélanger produits et ingrédients culinaires, sélectionner et doser les ingrédients (farine, levure, additifs, ...) pour la réalisation des produits. Formation : CAP, BEP ou équivalent pâtisserie. Veuillez adresser votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre 088LRMT ou par courriel : Au levain naturel - M. Jean Dupuy - jdupuy.aulevainnaturel@hotmail.fr

Serveur / Serveuse petit-déjeuner. Urgent ! Vos missions : mise en place, dressage du buffet, réapprovisionnement du buffet, faire la vaisselle, nettoyage des sols en fin de matinée... CDD saisonnier non logé de 24h par semaine, de 6h à 12h les matins, jours variables selon l'activité. Contrat travail saisonnier de 4 mois à St-Laurent-d'Aigouze. Durée du travail 24h (travail samedi et dimanche). Salaire : Smic. Expérience indispensable 4 mois ou 1 saison. Savoirs et savoir-faire : accueillir le client à son arrivée au restaurant, l'installer à une table et lui présenter la carte, débarrasser une table, dresser les tables, nettoyer une salle de réception, préparer des boissons chaudes ou froides, réaliser la mise en place de la salle et de l'office... Veuillez adresser votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre : 088MYBZ sur www.pole-emploi.fr ou par courriel : Hôtel Lou Garbin - M. Eric Bouget - contact@lou-garbin.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD
COMMUNE D'ARAMON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE RÉSERVE FONCIÈRE PRÉALABLE À LA RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DES PALUNS SUR LA COMMUNE D'ARAMON

RAPPEL

Par arrêté préfectoral n° 30-2019-05-06-004 du 6 mai 2019, une enquête publique relative au projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns sur la commune d'Aramon, est ouverte en mairie d'Aramon durant 24 jours consécutifs, du lundi 27 mai 2019, à 8h30, au mercredi 19 juin 2019 inclus, à 11h30.

Cette enquête publique est réalisée préalablement à la déclaration d'utilité publique du projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns,

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique du projet de réserve foncière préalable à la restauration de la zone humide des Paluns, ou un arrêté de refus.

Monsieur Robert HIEBLER, agent SNCF, en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le vice-président du tribunal administratif de Nîmes le 10 avril 2019.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairie d'Aramon, Place Pierre Ramel - BP 54 - 30390 ARAMON, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra également consulter le dossier d'enquête 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de l'EPTB Gardons, à l'adresse suivante : http://www.les-gardons.com/serveur_dof/upload/Dossier_EP_DUP_PALUNS_ARAMON.zip

Durant celle-ci, les observations portant sur l'utilité publique du projet pourront être consignées par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur domicilié en mairie d'Aramon, place Pierre Ramel - BP 54 - 30390 ARAMON.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues en mairie d'Aramon aux jours et heures suivants :

- le lundi 27 mai 2019, de 8h30 à 11h30 (jour de l'ouverture de l'enquête),
- le vendredi 7 juin 2019, de 13h30 à 17h,
- le mercredi 19 juin 2019, de 8h30 à 11h30 (jour de la clôture de l'enquête).

Toute personne peut également s'adresser à l'EPTB Gardons - 6 av. Général Leclerc - 30000 NIMES, tél. : 04 66 21 73 77 aux fins d'obtenir toutes informations ou précisions utiles sur le projet.

Le présent avis sera affiché en mairie d'Aramon. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie d'Aramon ainsi qu'en préfecture du Gard, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères, 30045 Nîmes cedex 9.



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
Parc Georges Besse
80, Allée Charles Babbage
30000 NIMES

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Par acte sous seing privé en date du 22 mai 2019, il a été constitué une SARL :

Dénomination sociale : SARL SYLA
Nom Commercial : La Maison de Syla
Enseigne : La Maison de Syla
Siège social : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 30000 NIMES
Objet social : Commerce de détail non alimentaire, achat, vente d'articles de décoration, ameublement intérieur et extérieur, concept store, articles de design, meubles, vêtements et chaussures à titre accessoire, équipement de la maison, objets culturels et artistiques, import-export, achat-vente en gros.
Capital social : 1 000 euros
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Madame M'BARKI épouse CAILLARD Majida, demeurant Mas de Fan - 30580 LUSSAN
Immatriculation de la Société : au RCS de NIMES.

Pour avis, la Gérance



Les Terrasses de l'Écluse
Place de l'Écluse 30000 NIMES
TÉL 04 66 05 05 05 Fax 04 66 59 60
salon-rodolphe-mestre@notaires.fr



INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MESTRE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Rodolphe MESTRE, Notaire", titulaire d'un Office Notarial à NIMES (Gard), Place de l'Écluse, le 17 mai 2019, enregistré au SPFE NIMES 1, le 23 mai 2019, sous le n° 2019N1247 a été cédé par :

- 1°) Madame Thi-Xuan NGUYEN, demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON (30400) 27 rue de la République, née à PAKSE (LAOS), le 2 décembre 1970.
- 2°) Madame Catherine LO, demeurant à ANTIÈRES (06600) 21 rue de la République, née à NICE (06000), le 29 mars 1984, 3°) et Madame Jouana LO, demeurant à CAGNES-SUR-MER (06800) 51, et pour lequel il est immatriculé au registre du Commerce et des Sociétés de NIMES, sous le numéro 392 221 727, ce Fonds comprenant ses éléments incorporels et corporels.

A : La Société dénommée LE I, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 €, dont le siège est à VILLENEUVE-LES-AVIGNON (30400), 3 place Saint-Marc, identifiée au SIREN sous le numéro 850 151 382 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.
Un Fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE sis à VILLENEUVE-LES-AVIGNON, 3 place Saint-Marc, lui appartenant, connu sous le nom commercial SAVEURS D'ASIE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NIMES, sous le numéro 392 221 727, ce Fonds comprenant ses éléments incorporels et corporels.
Propriété et jouissance : à compter du 17 mai 2019.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTÉ-SEPT MILLE EUROS (37 000,00 EUR), s'appliquant : - aux éléments incorporels pour VINGT-CINQ MILLE TRENTÉ EUROS (25 030,00 EUR), - au matériel pour ONZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX EUROS (11 970,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à LES ANGLÉS (30133) 10-12 avenue de Verdun - Immeuble le Pharo en l'office notarial de Maître Patrick MARTINEL, notaire associé au sein de la SCP MARTINEL SASSO GIGOL notaires associés, titulaires de deux offices à AVIGNON et à LES ANGLÉS où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, le Notaire

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Acte constitutif : acte sous seing privé, en date du 28 mars 2019,

Dénomination sociale : EURL YVANNAILS BEAUTY INSTITUT
Forme sociale : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée,
Siège social : 48, rue du Mercat Viel 30600 VAUVERT
Objet social :
- Institut de Beauté
- Et généralement, soins esthétiques, activité d'institut de beauté, bronzage, manucure, soins aux technologies modernes et vente de tous produits de beauté et accessoires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.,
Capital social : 1 000 euros,
Gérance : Madame COULIBALY Tienwah Estelle épouse DEPRI, née le 14/09/1985 à Cocody (Côte d'Ivoire), demeurant au 31, rue de Générac 30900 NIMES, de nationalité Ivoirienne, pour une durée illimitée
Immatriculation de la Société : au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.

Pour avis, la Gérance

GOIFFON SSLE

SARL au capital de 1 082 500,00 euros
298B Impasse Vincent d'Indy,
30000 NIMES
788 749 406 RCS NIMES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'Associé unique en date du 16/05/2019, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 7, rue Nationale, 59000 LILLE à compter du 16/05/2019.
La société sera immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE et sera radiée du RCS de NIMES.

Pour avis

SERVICE ANNONCES LÉGALES

Asmâa Raki

Marie-Laure Boyer

La Gazette de Montpellier

La Gazette de Nîmes

www.lagazettedemontpellier.fr

www.lagazettedenimes.fr

www.lagazette-legales.fr

www.lagazette-legales.fr

annonceslegales@

annonceslegales@

gazettedemontpellier.fr

gazettedenimes.fr

Tél. : 04 67 06 77 78

Tél. : 04 66 58 77 77



ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné Michel PRONESTI, Maire de la Commune d’Aramon (Gard) certifie avoir fait procéder à l’affichage de l’arrêté n° 30-2019-05-06-004 du 6 mai 2019 portant ouverture d’une enquête publique préalable à la déclaration d’utilité publique du projet de réserve foncière en vue de la restauration de la zone humide des Paluns sur la commune d’Aramon aux portes de la Mairie du 17 mai 2019 au 19 juin 2019 aux portes de la mairie.

En foi de quoi je délivre le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aramon, le 19 juin 2019

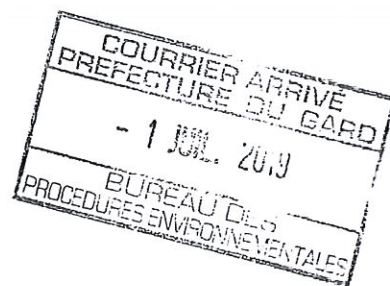
Le Maire d’Aramon,
Michel PRONESTI



DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE D'ARAMON

30390



RESERVE FONCIERE PREALABLE A LA RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DES PALUNS

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

oooooooo

Monsieur le Préfet du Gard,

En application des prescriptions exprimées dans l'article R123-18 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous remettre ce Procès verbal de synthèse de l'Enquête publique D.U.P. menée conformément à votre arrêté du 06 Mai 2019, suite à la décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes ,N°E19000038/30, me désignant comme Commissaire Enquêteur en date du 10/04/2019.

L'enquête publique s'est déroulée du 27 Mai 2019 au 19 Juin 2019 dans les locaux de la mairie d'Aramon.

J'ai procédé le 19 Juin 2019, à la clôture de cette consultation, ai pris possession du registre d'Enquête publique.

L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions et aucun incident n'est à relever.

D'une manière générale, il a pu être constaté que malgré l'information et la publicité, concernant le projet D.U.P., relativement bien faite, personne n'est venue consulter le dossier mis à la disposition en mairie d'Aramon.

De ce fait aucune interventions ni observations ont été portées par la population sur celui-ci.

A titre d'explication de cette absence de participation, si tant est que cela est explicable, on peut intégrer les éléments suivants :

lors de la réunion en mairie d'Aramon le 23/05/19, monsieur le Maire ainsi que l'E.T.P.B. Gardons, avaient évoqué le travail d'information et de pédagogie fait en aval de l'E.P. en direction des propriétaires et exploitants sis sur la zone des Paluns ainsi qu'envers la population de la commune.

Réunions publiques, conseils municipaux ont permis de dégager un consensus relatif.
Le journal municipal distribué à la population a fait régulièrement une communication sur le sujet, pas moins de 5 numéros font référence au projet de restauration de la zone humide des Paluns :

le n°93 propose un dossier complet sur celle-ci

le n°95 évoque la réunion publique du 24/10/17

le n°98 l'intègre dans le bilan financier 2018

le n°105 présente un dossier spécifique Zone Humide

le n°110 consacré au budget, intègre le projet dans les orientations budgétaires 2019

D'autre part, des accords, des achats de terrains par la commune, ont déjà commencé avec les personnes directement concernées.

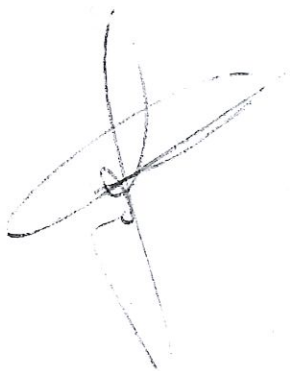
Le risque inondation, évoqué dans le dossier de présentation, n'a pas non plus suscité d'interrogation.

En ce qui me concerne, compte tenu des éléments évoqués, tant dans mon rapport, que ci-dessus, des explications des parties impliquées dans le projet, n'apportent aucune remarques de ma part dans le cadre de ce P.V. de synthèse.

Nîmes 28/06/19

Le commissaire enquêteur

Robert HIEBLER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Robert Hiebler', written over a faint, illegible stamp or background.